

Madame
Cesla AMARELLE
Cheffe du DFJC
8, Rue de la Barre
1014 Lausanne

Par courrier postal et courriel

Lausanne, le 17 août 2020

Année scolaire 2020-2021

Demande d'une négociation « spéciale COVID-19 » et de la constitution d'un observatoire

Madame la cheffe de département,

Les incertitudes liées à la pandémie du COVID-19 et à son évolution sont fort nombreuses. Il est toutefois raisonnable de postuler que toute l'année scolaire 2020-2021 sera conditionnée par des événements liés au déploiement de ce virus.

L'année 2020 est indiscutablement marquée par une crise sanitaire, économique et sociale qui ne peut que péjorer les conditions de travail du personnel (enseignant et non-enseignant) des secteurs de l'école obligatoire et postobligatoire et impacter les élèves. Cela doit faire l'objet d'un bilan dynamique et régulier et la prise de mesures de compensation adéquates pour stabiliser une situation fortement perturbée.

Les enjeux sont d'ordre multiple : respect du droit à la santé, à la personnalité et à l'intégrité, liberté pédagogique, conditions de travail en général et particulièrement - cas échéant - de télétravail, droit à la formation des jeunes de nos établissements.

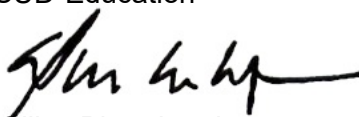
Par conséquent, nous avons besoin d'une **négociation « spéciale COVID-19 » tant que la période liée à la pandémie et ses effets n'est pas terminée**. Nous vous en faisons aujourd'hui la demande formelle par ce courrier.

Le suivi de la situation scolaire, avec sa dimension sanitaire, devrait faire l'objet d'un travail d'information et d'analyse systématique. **Nous proposons donc la constitution d'un observatoire** à cet effet, de telle manière que les enseignant.e.s et leurs syndicats puissent être informé.e.s de l'évolution de la conjoncture et qu'ils et elles puissent interpeller ledit observatoire.

Dans l'attente de votre prochaine réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la cheffe de département, nos respectueuses salutations.

SUD-Education


Françoise Emmanuelle Nicolet
Présidente de l'AVMG


Gilles Pierrehumbert
Président de la SVMS


José Pernas
Président du SVMEP

Copies en courrier électronique : SPV, SSP-Enseignement

Pl. Chauderon 5 – 1003 Lausanne Tél. +41(0)21 351 2250 – www.sud-vd.ch – info@sud-vd.ch